

Agenouillés et prosternés la face contre terre, ils disent à voix basse *Confiteor, Misereatur*; puis, à genoux, on fait le double signe de la Croix, avec l'invocation du Saint-Esprit, en chantant le *Veni Sancte Spiritus*, et l'Oraison en langue chinoise. Si c'est l'heure de l'*Angelus*, on récite l'*Angelus*, sinon les litanies de la sainte Vierge ou des saints. Avant ou après, l'on offre à Dieu les intentions des fidèles: comme l'exaltation de notre mère la sainte Eglise, la conservaion du suprême pasteur Léon, la conversion des pécheurs en Chine, etc., etc. Suivent les mystères, et enfin le *Salve* et l'Oraison, les actes de foi, d'espérance, de charité, de contrition, et *Requiescant in pace* pour les défunts.

C'est l'usage dans la confession de donner un certain nombre de Rosaïres à réciter. Or, il m'est arrivé souvent de mécontenter mes pénitents.

« — Comment, mon Père, vous me donnez seulement trois Rosaïres, et il y a un an que je n'ai pu me confesser ! »

Que répondre alors, quand souvent j'avais à peine trouvé matière à l'absolution ? Je leur disais que, s'ils en avaient le temps, ils en ajouteraient à leur gré !

« — J'en ajouterai huit, cela vous suffira-t-il, Père ? »

Sans engager leur conscience, je leur disais :

« — Faites comme il vous plaira. »

D'autres s'écriaient :

« — Comment, pour tant de péchés, seulement quinze Rosaïres ! c'est trop peu, je puis en dire quinze de plus.

Je répliquais :

« — Je vous en ai donné quinze, vous pouvez y satisfaire avec les Rosaïres récités en commun, à l'église et en famille ; vous en ajouterez tant qu'il vous plaira. »

Mais on ne pouvait les persuader d'accomplir leur pénitence par des prières en commun, et régulièrement ils les accomplissaient à part. De plus, tous les Rosaïres récités par dévotion, ou qu'ils ont coutume de réciter en particulier, ne comptent pas. Aussi des pénitents que je savais avoir l'habitude de dire tous les jours les quinze mystères, s'accusaient ainsi :

« — Père, je m'accuse d'avoir omis ma pénitence. »

Je demandais si c'était avec advertance. On me répondait :

« — Non, Père, j'ai toujours récité ceux de dévotion, et aujourd'hui, en faisant l'examen de conscience, il m'a semblé que des trois que tu m'as donné à réciter, il reste encore un chapelet à dire ; mais je le dirai après la confession. »

Naturellement, je lui répondais que tout se trouverait compris dans la nouvelle pénitence que j'allais lui imposer.

Voici la ferveur et la délicatesse de nos Chinois dans la récitation du saint Rosaire ! Quant à la fête du saint Rosaire,